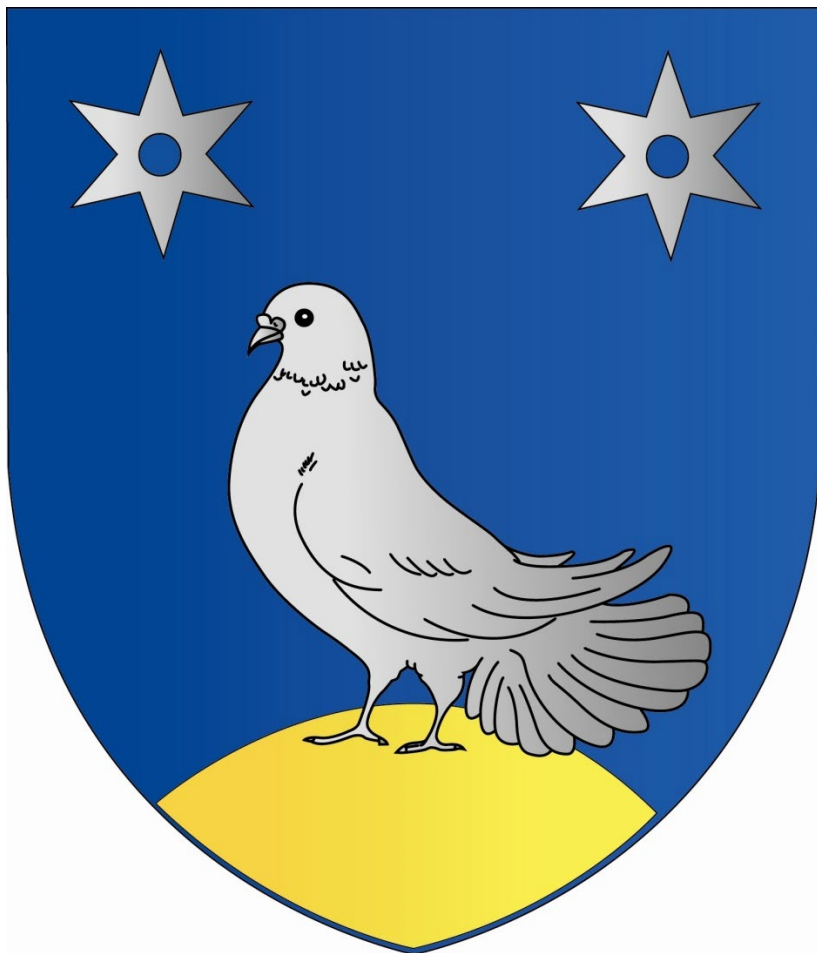


BUSCHWILLER



LIVRET D'ACCUEIL 2020

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE





La commune de Buschwiller a une superficie de 416 hectares et se trouve à une altitude de 308 mètres. Elle compte environ 960 habitants, qu'on nomme les Buschwillerois et Buschwilleroises.

L'origine du nom vient de l'allemand "busch" qui signifie buisson et de "willer" hameau. Mentionné pour la première fois en 1096 sous le nom de Bustwilre, Buschwiller appartenait à ce moment-là au comté de Ferrette. Buschwiller compte au dix-neuvième siècle une importante communauté juive (201 membres en 1784).

La synagogue a disparu, ainsi que l'église de 1762 qui s'élevait en bordure de la rue principale. Cette église a été remplacée en 1933 par un édifice beaucoup plus vaste, construit à la limite de l'agglomération.

ARMOIRIES

Les armoiries de la commune sont « D'azur à la colombe d'argent sur un coupeau isolé d'or accompagné en chef de deux molettes d'argent ». Buschwiller possédait ces armoiries dès la fin du dix-septième siècle.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

La mairie se situe 3, rue de l'église, au-dessus de l'école primaire. L'accueil est assuré par Mme Isabelle THUET-KLEIN et M. Jonathan WILLER.

Lundi : 16 h 00 à 19 h 00

Mardi : 16 h 00 à 18 h 00

Mercredi : 10 h 00 à 12 h 00

Jeudi : 08 h 00 à 10 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

Vendredi fermé toute la journée

Les permanences du maire, des adjoints et du C C A S ont lieu les lundis soir de 18 h 00 à 19 h 00. Il est également possible de prendre rendez-vous.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le maire :

Mme Christèle WILLER
(affaires générales, finances)

1^e adjointe :

Mme Denise HECHT
(associations/affaires transfrontalières, C C A S)

2^e adjoint :

M. Denis HUTTENSCHMITT
(urbanisme, qualité de vie, voirie, agents techniques)

3^e adjointe :

Mme Mireille ROUAULT
(communication, jeunesse)

4^e adjoint :

M. Bernard BOEGLIN
(bâtiments communaux, salle polyvalente, cimetière)

**Conseiller municipal délégué à l'environnement et
développement durable**

M. Jacques DUCRON

Conseillère municipale déléguée CCAS-jeunesse

Mme Lauriane FRITZ

Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires

Mme Estelle KROPP

Conseiller municipal délégué aux fêtes et cérémonies

M. Christian WEIGEL

LES CONSEILLERS

M. Dominique BERRANG

Mme Sabine BOUDOT

Mme Cindy GREDER

M. Mathieu SCHLEGEL

M. Jérôme SITTER

Mme Séverine VETTER

SCOLARITÉ

L'école « Les Tilleuls » de BUSCHWILLER se situe 1, rue de l'Eglise. Les enfants sont accueillis de la petite section maternelle jusqu'au cours moyen 2 (CM2).

La directrice est joignable au 03.89.67.60.18 (Ecole élémentaire)

L'école maternelle est joignable au 03.89.70.14.02.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

La municipalité de BUSCHWILLER a délégué la prestation d'accueil périscolaire à l'association « Jeunesse et Avenir » de HEGENHEIM.

Le nombre de places étant limité, il convient de déposer une demande à la mairie de BUSCHWILLER. Après étude de votre dossier et en fonction des places disponibles, nous vous confirmerons si nous avons ou non la possibilité d'accueillir votre enfant.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter l'association « Jeunesse et Avenir » de HEGENHEIM au 03.89.70.91.06 ou par courriel à l'adresse : info@jeunesse-et-avenir.com
Site Internet: <http://www.jeunesse-et-avenir.com>

COLLEGE

Le collège du canton est situé au 2, rue du collège – 68220 HEGENHEIM, tél. 03.89.67.11.36.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er janvier 2020, Saint-Louis Agglomération exerce la compétence eau potable, eaux pluviales et assainissement sur les 40 communes de son territoire.

Notre interlocuteur eau et assainissement pour fuites, branchements, facture :

Saint-Louis Agglomération

Antenne de Hagenthal-le-Bas

Tél : 03 67 35 72 50

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 à 12 h 00, 13 h 00 à 17 h 00

Mercredi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 00

Pour toute urgence en dehors des horaires d'ouverture du service d'accueil du public, appelez le numéro d'astreinte :

03 89 70 46 68



**VIVRE
AU QUOTIDIEN**

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Nous pratiquons le tri des déchets à BUSCHWILLER. Le lundi a lieu le ramassage des bacs verts, le jeudi celui des bacs beiges.

Dans les deux cas les bacs doivent être sortis pour 05 h 00 ou la veille au soir. En cas de jour férié, le rattrapage à lieu selon le calendrier diffusé par la communauté d'agglomération SaintLouis Agglomération Trois Frontières.

BAC VERT

Pour les déchets biodégradables (épluchures, déchets de cuisine, sachets de thé, filtres et marc de café, sciure, paille, papier essuie-tout, déchets de jardin dans la limite du volume mis à disposition).

BAC BEIGE

Pour les ordures ménagères résiduelles (barquettes en plastique, polystyrène, aluminium, pots de yaourt, crème fraîche, boîtes de conserve, cannettes en aluminium, bouteilles de sirop, emballages plastique, coquillages, couches-culottes, litière animale, sacs aspirateur...).

Vous trouverez des points d'apport volontaire sur le parking de la salle polyvalente, ainsi que devant le hangar communal, rue de l'Eglise.

RECYCLAGE

Dans l'entrée de la mairie vous trouverez des conteneurs pour les téléphones portables usagés, les cartouches d'encre, les piles et batteries de petits formats et les bouchons en plastique.

DECHETTERIES

L'utilisation des déchetteries est gratuite pour les particuliers domiciliés dans une commune appartenant à la Communauté d'agglomération Saint-Louis Agglomération Trois Frontières (SLA). Sur présentation de la carte grise du véhicule, le personnel apposera une vignette sur votre pare-brise vous facilitant ainsi l'accès aux déchetteries.

La déchetterie intercommunale située 12 rue du Rhône à **VILLAGENEUF** est ouverte du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

La déchetterie intercommunale située rue du Maréchal Foch (sortie du village) à **KEMBS** est ouverte le lundi et le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et le samedi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Afin d'offrir un meilleur service aux habitants de SLA, un réseau de mini-déchetteries a également été mis en place sur les communes suivantes :

SAINT-LOUIS

rue du Ballon :

le mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

BLOTZHEIM

(ateliers municipaux) :

1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 13 h 30 à 17 h 00

HEGENHEIM

à l'arrière du centre technique :

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 13 h 30 à 17 h 00

HESINGUE

rue de Saint-Louis :

2^{ème} et dernier jeudi du mois de 13 h 30 à 17 h 00

Pour plus de renseignements :

<https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/dechets-menagers/collecte-porte-a-porte/>

ou 03.89.70.22.60

NUISANCES SONORES

Un arrêté municipal régleme les bruits répétés et intempestifs du voisinage. Horaires auxquels le bruit est toléré :

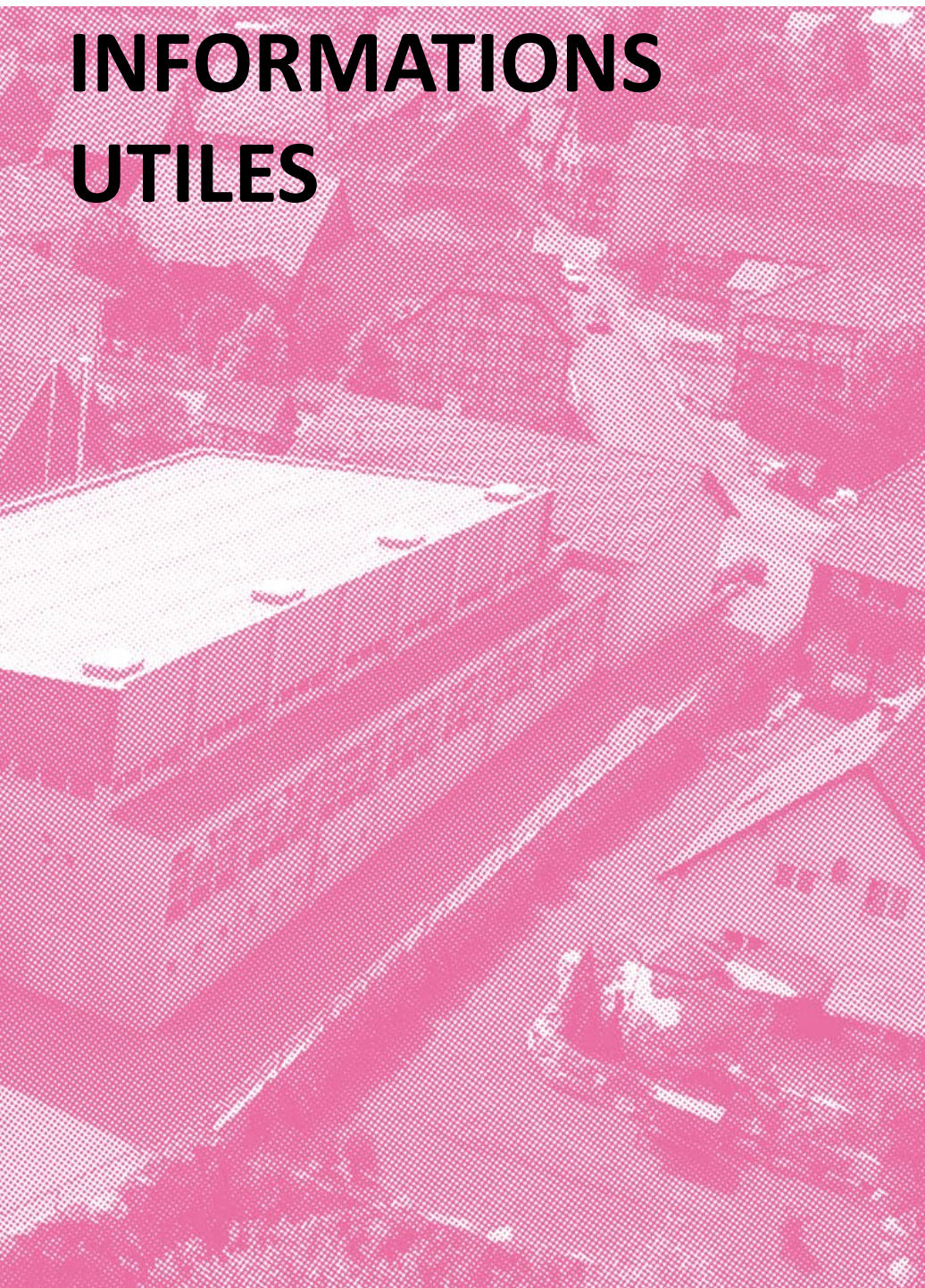
Du lundi au vendredi de 07 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 19 h 30

Le samedi de 8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 19 h 00

Le bruit est interdit le dimanche et les jours fériés, sauf dans le cas d'interventions urgentes.



INFORMATIONS UTILES



VIE ASSOCIATIVE

A Buschwiller il existe plusieurs associations, n'hésitez pas à demander un exemplaire du livret des associations au secrétariat de la mairie.

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Si vous souhaitez louer tout ou partie de la salle polyvalente, il convient de prendre contact avec le secrétariat de la mairie au 03.89.67.12.60.

Pour la location de la maison communale dite « Maison Muller » nous vous remercions de vous adresser à Mme Josépha GABRIEL au 03.89.67.13.44.



ADRESSES UTILES

La Poste :

1, rue de Hagenthal
68220 HEGENHEIM
T. 03.89.91.02.40

CPAM :

26, Avenue Robert Schumann
68100 MULHOUSE
T. 3646

Espace solidarité (Assistante sociale) :

11, rue de Huningue
68300 SAINT-LOUIS
T. 03.89.70.91.80

Pôle Gérontologique (Assistante sociale seniors) :

80 rue de Mulhouse, Saint Louis
T. 03 89 89 71 00

Pôle Emploi :

123, rue de Mulhouse
68300 SAINT-LOUIS
T. 3949

Caisse d'Allocations Familiales :

68300 SAINT-LOUIS
T. 0.810.25.68.10

France Télécom / Boutique Orange

2, place de l'Europe
68300 SAINT-LOUIS
T. 1014

Centre des Impôts :

8, rue de Huningue
68300 SAINT-LOUIS
T. 03.89.70.97.59

Pharmacie de garde :

T. 3237

VIE ECONOMIQUE

Crédit Mutuel

2, rue de Hégenheim

T. 0.820.82.04.53

Euro R Traductions

46, rue de Wentzwiller

T. 03.89.70.17.18

L'entreprise **P.L.S. (fruits, légumes, produits laitiers, charcuterie, traiteur)**

est de passage dans la commune tous les mercredis soir.

T. 06.84.76.58.38.

INFORMATIONS COMMUNALES

Différents supports vous permettent d'être informés sur la vie communale :

- Le site internet : www.buschwiller.fr mis à jour régulièrement
- Le bulletin d'informations communales publié deux fois par an
- Le bulletin du C C A S est publié trois fois dans l'année
- Le panneau d'affichage devant la mairie

SAPEURS-POMPIERS SDIS	18
SAMU	15
CENTRE ANTIPOISON	03 88 37 37 37
BRIGADES VERTES	03 89 68 52 98
GENDARMERIE - POLICE	17
<hr/>	
EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT	03 89 68 62 26
Astreinte (soir, week-end)	03 89 70 46 68
PRIMÉO ENERGIE / EBM (numéro d'urgence)	03 89 89 76 40
SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION TROIS FRONTIÈRES	03 89 70 90 70
SLA Service environnement (poubelles)	03 89 70 22 60
<hr/>	
ÉCOLE « LES TILLEULS »	
École maternelle	03 89 70 14 02
École élémentaire	03 89 67 60 18
OFFICE DU TOURISME	03 89 70 04 49
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	03 89 68 14 10
ASSISTANTES SOCIALES :	
Espace solidarité :	03 89 70 91 80
Pôle gérontologique :	03 89 89 71 00
<hr/>	
S.P.A.	03 89 33 19 50
SERVICE D'ÉQUARRISSAGE Secanim (animaux morts)	08 91 70 01 02
PAROISSE – M. LE CURÉ (cp.terredenvol@laposte.net)	03 89 67 19 70